Les Annonciades de Thiais : un habit pas comme les autres

écrit par Côme Besse | 12 mai 2022

L'église du monastère de Thiais, aujourd'hui. – © Divine Box

Avez-vous déjà entendu parler des Annonciades ? Cet ordre monastique féminin est dédié à l'imitation des dix vertus de la Vierge. Après être passée par de nombreuses guerres, la communauté rayonne aujourd'hui grâce à ses sœurs et aux produits qu'elles fabriquent, notamment au monastère de Thiais en région parisienne. Attachez vos ceintures, Divine Box vous fait découvrir ce monastère en trois minutes, top chrono !

Des origines royales !

La personne à l'origine de cet ordre est une princesse ! En effet, en 1469, sainte Jeanne de France, fille de Louis XI, alors âgée de cinq ans, reçoit une vision de la Vierge. Lors de cette apparition, la Vierge lui demande de fonder un ordre en son honneur. Malheureusement, à cette époque médiévale, les femmes se marient très jeunes et Jeanne doit également passer par là. Elle est mariée à douze ans et devra attendre la répudiation de son mariage pour fonder cet ordre en honneur de la Vierge en 1502, à Bourges. L'ordre est nommé "Ordre de la Vierge Marie" mais sera plus connu sous le nom d' "Annonciade".

Cependant, fonder un ordre n'est pas une tâche facile ! Il faut tout organiser : les orientations spirituelles, le rythme de vie, l'organisation matérielle etc… il en faut du temps et de l'inspiration ! Sainte Jeanne de France s'aide notamment de son confesseur, le franciscain Gabriel-Maria, pour rédiger la règle de l'Annonciade. L'objectif est clair : chercher Dieu en imitant la Vierge et ses dix vertus évoquées dans la Bible (pureté, prudence, humilité, foi, reconnaissance et louange, obéissance, pauvreté, patience, charité, compassion). En 1517, la règle est approuvée officiellement par le pape et c'est parti, l'aventure commence !

Sainte Jeanne de France, fondateur de l'ordre des Annonciades. – © Wikipédia

Après la pluie, le beau temps !

Tout au long de son histoire, l'ordre des Annonciades connaît une forte croissance, mais plusieurs guerres viennent interrompre cette belle route. Celles qui ont été les plus désastreuses pour les sœurs sont notamment les guerres de Religion du XVIe siècle, la guerre de Trente Ans au XVIIe siècle et bien évidemment la Révolution française ! D'ailleurs, cette dernière période a été plus que dévastatrice. L'ère révolutionnaire a forcé plus de mille Annonciades à se déplacer. Pour certaines, cela représentait seulement un simple exil mais d'autres sont carrément emprisonnées ou décapitées…

Après cette triste période, deux sœurs font revenir l'ordre des Annonciades en France. Elles fondent une communauté et ouvrent même un pensionnat ! Mais un siècle plus tard, c'est

reparti… Les lois anticléricales de 1904 forcent les sœurs à l'exil. Elles ne sont pas seules car beaucoup de monastères sont concernés. C'est un nouveau coup dur pour les Annonciades !

Mais gardons le sourire car les belles histoires finissent toujours bien ! En 1922, les sœurs sont finalement de retour en France et s'installent en 1926 non loin de Paris, à Thiais. Enfin ! Le monastère s'étend ensuite de plus en plus, autant spirituellement qu'humainement. À tel point qu'à partir des années 1970, les Annonciades de Thiais envoient des petits groupes créer des nouvelles fondations partout en France : de la Normandie à Bourges en passant par les Alpes-de-Haute-Provence, mais aussi en Pologne en 2009.

La communauté du monastère de Thiais au réfectoire. — © Monastère de Thiais

À Thiais, aujourd'hui…

Aujourd'hui, trente-deux annonciades partagent leur vie à

Thiais. Leur quotidien oscille entre le travail et la prière, personnelle ou en communauté, lors des cinq offices quotidiens. En termes d'artisanat monastique, vous trouverez plusieurs petites merveilles, que ce soit en biscuiterie, en confiturerie ou encore en carterie. Chouette programme !

Le petit détail qui fait la différence ? Leur habit reconnaissable entre mille bien sûr ! Chaque élément a une signification précise :

- le scapulaire rouge évoque la passion du Christ
- le gris rappelle la pauvreté et la pénitence
- le manteau blanc est signe de pureté
- la médaille représente la Vierge à l'enfant
- la corde à dix nœuds rappelle les dix vertus de la Vierge

Bref, tout un programme ! Mais le mieux serait encore de voir ce magnifique habit en vrai au monastère de Thiais ou ailleurs…

Habit d'une annonciade du Monastère de Thiais. – © Divine Box

—

Et pour découvrir leurs produits ?

Le plus simple est de vous rendre directement à la boutique : Monastère de Thiais, 38 rue Jean François Marmontel, 94320 Thiais ! Mais si c’est trop loin pour vous, vous pouvez aussi retrouver les produits du monastère de Thiais sur la boutique monastique en ligne de Divine Box !